

Report du feu d'artifice du 14 juillet, maintien du repas et animation

Communiqué de la mairie



Report du feu d'artifice du 14 juillet, maintien du repas et animation

Chères Mauvezinoises, chers Mauvezinois,

En raison des conditions météorologiques actuelles et du risque élevé d'incendie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers (SDIS 32) a émis un avis défavorable à la tenue du feu d'artifice prévu le mardi 14 juillet à 23 h, au Château de Mauvezin.

Conformément à la réglementation, aucun spectacle pyrotechnique ne peut être autorisé sans un avis technique favorable du SDIS, rendu dans les 72 heures précédant l'événement. Face à cette situation, et parce que la sécurité de tous demeure notre priorité, la municipalité a pris la décision de reporter le feu d'artifice.

La municipalité envisage de reporter ce spectacle à l'occasion de la Fête de la Saint-Michel, au mois de septembre, sous réserve de l'évolution des conditions météorologiques et des autorisations nécessaires. Les modalités vous seront communiquées dès qu'elles seront confirmées.

En revanche, le repas républicain du 14 Juillet, organisé à partir de 19 h 30 sous la Halle, ainsi que l'animation musicale du groupe MAD, sont intégralement maintenus. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ce moment de convivialité et célébrer notre Fête nationale.

Nous savons combien le feu d'artifice est un rendez-vous attendu et nous partageons votre déception. Cette décision, indépendante de la volonté de la municipalité, est prise dans le seul objectif de garantir la sécurité de chacun.

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons vous retrouver nombreux sous la Halle pour célébrer ensemble le 14 Juillet, dans un esprit de convivialité, de partage et de fête.

La Municipalité de Mauvezin